

COMMISSION PERMANENTE DU 21 janvier 2021

Rapports n° CP 2021-034

Affectations d'autorisations d'engagement 2021 - Dotation globale de fonctionnement et dotations de contrôles techniques et contrats d'entretien Obligatoires des établissements scolaires du second degré - Dotation pour l'utilisation du plateau technique du collège Le Lizard à Noisiel (77)

Texte de l'amendement :

A l'article 1 de la délibération le montant prévisionnel de la DGFL de " 70 152 785 €" est modifié par "89 341 090 €" :

Le financement de cet amendement est gagé sur le chapitre 932 "Enseignement", sous fonction 22 "Enseignement du second degré", code fonctionnel 223 "Lycées privés", programme HP223-016 "Lycées privés forfait d'externat matériel".

Exposé des motifs :

AUGMENTER LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT DES LYCÉES

Durant le mandat de la droite régionale, la dotation globale de fonctionnement des lycées (DGFL) a baissé dans son ratio de 22€65 par élève depuis 2016 alors que les lycées sont une des compétences régionales principales est un marqueur du mauvais bilan de la droite régionale.

Cette baisse est réelle, elle se vit, elle se ressent dans les lycées publics d'Île-de-France. En aucune manière, ces moins 22€ sont compensés par une prise en charge différente des dépenses de chauffage et de fluides... C'est un choix politique de la droite régionale. A cette baisse s'ajoute celle des personnels avec 1883 suppressions de postes dans le second degré à la rentrée 2021, celle des dotations horaires pour 2021 appliquées par le ministre JM Blanquer, malgré la hausse de 3025 élèves prévue dans les lycées, avec pour conséquences des classes encore plus surchargées.

Ces coups de boutoir conjugués des droites nationale et régionale affaiblissent le service public d'enseignement. Nous estimons au contraire que l'engagement régional dans la DGFL devrait être sans faille et le montant de la DGFL très fortement réévalué.

Ainsi, nous proposons de réajuster la DGFL de 9 484 642 € qui équivaut à l'attribution des 22€65 perdus depuis 2016 aux actuels 418 748 élèves. Par ailleurs, depuis 2011, l'inflation n'a pas été prise en compte dans le calcul de la DGFL, or elle a augmenté de 11,2% et elle affecte tous les secteurs de la vie quotidienne y compris le secteur scolaire. Nous proposons donc de rattraper ce retard en abondant la DGFL de 9 703 663 €.

Au total ce sont donc 19 188 305 € supplémentaires pour la DGFL que nous proposons d'ajouter à la DGFL proposé par l'exécutif régional afin de répondre aux urgences éducatives.

Céline MALAISÉ
Présidente de groupe

